

La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bucil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes Tel: 02 43 01 40 10

mèl: contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mèl: contact.chammes@ste-suzanne.com

Novembre 2021 n° 71

Ce journal a été imprimé par nos soins le 25 octobre

Édito

Hommage à notre ancien Maire Daniel Dutertre

Le dimanche 3 octobre nous apprenions le décès de l'ancien Maire de Sainte-Suzanne Daniel Dutertre qui nous a quittés à l'âge de 79 ans . Il aura conduit la destinée de notre commune durant sept ans de mars 2001 à mars 2008 .

Tout le monde se souviendra de son engagement pour faire vivre et développer notre commune. On lui doit de nombreuses réalisations lors de sa mandature, qui aujourd'hui encore, contribuent à la qualité de vie et l'attractivité de Sainte-Suzanne-et-Chammes comme : la construction de la salle Maxime-Létard utilisée par beaucoup d'associations et lors des grands évènements, l'agrandissement de la cantine qui a permis de préserver une offre de repas de qualité à tous les élèves de la commune qui la fréquentent.

Sur le patrimoine, il ne fut pas en reste avec les premiers travaux d'aménagement et d'entretien de la poterne pour améliorer la promenade et redécouvrir les cônes de vue.

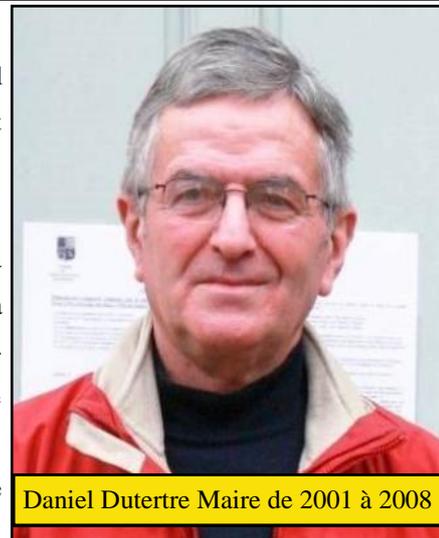
Pour la cité il engagea l'enfouissement des réseaux de l'éclairage public pour la mise en lumière du centre-bourg et du hameau de la Rivière.

Il a assuré sa fonction de maire avec humilité conduisant avec rigueur la gestion municipale. Apprécié du personnel municipal, il a poursuivi le redressement financier de la commune permettant à celle-ci de retrouver une situation financière saine après des années difficiles.

L'ensemble du conseil municipal souhaite rendre hommage à la mémoire de Daniel Dutertre pour tout le travail réalisé durant son mandat de maire au service de son village et de ses habitants .

Michel Galvane

Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes



Daniel Dutertre Maire de 2001 à 2008

Les réunions publiques avec les Suzannais et Camelésiens

Rappel de l'organisation et du calendrier des réunions publiques pour les rencontres entre les élus et les habitants de la commune.

*secteur des lotissements le **29 octobre** à 18h30 salle des fêtes Fernand Bourdin à Sainte-Suzanne

*secteur de la campagne le **5 novembre** à 18h30 salle des fêtes Fernand Bourdin à Sainte-Suzanne

*secteur de la rivière le **3 décembre** à 18h30 salle des fêtes Fernand Bourdin à Sainte-Suzanne

secteur de la cité le **17 décembre** à 18h30 salle des fêtes Fernand Bourdin à Sainte-Suzanne

*secteur de Chammes **reportée en Janvier ou Février** salle **Adrien Hardouin** (date à préciser)

*Ces rencontres se tiendront bien sûr avec le respect des gestes barrières, dont le port du masque .

Travaux départementale N°7

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales, la chaussée de la route départementale n° 7 fera l'objet de travaux d'enrobés entre la place Ambroise de Loré et le pont de la Saugère.

La circulation sera interdite dans les deux sens du lundi 15 au jeudi 18 novembre 2021.

Les déviations seront mises en place par les services du Département conformément au plan joint. Comptant sur votre compréhension.



Conseil municipal séance du 15 octobre 2021

Le conseil municipal convoqué le 8 octobre 2021 s'est réuni en présentiel pour sa session mensuelle le vendredi 15 octobre en présence de 17 élus sur les 19 élus que compte l'assemblée communale. Le secrétaire de séance était M. Marc Renard.

La séance a débuté avec l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 septembre 2021. Ensuite plusieurs délibérations étaient à l'ordre du jour, elles ont toutes fait l'objet d'une adoption par le conseil municipal :

- Décision modificative d'opération comptable sur le budget 2021 en lien avec le fonctionnement sur des ajustements en achat de fournitures et en investissement sur les études des travaux à venir route de Montsûrs.
- Reconduction de gardiennage des églises de Sainte-Suzanne et de Chammes
- Création d'une redevance pour l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel sur la collectivité
- Facturation des droits de place auprès de l'association Médiéville 53 concernant l'occupation du domaine public par les exposants du vide-greniers du 15 août 2021
- Adhésion au syndicat e-collectivités avec l'approbation des statuts du syndicat mixte et la désignation du maire comme représentant pour y siéger
- Renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services avec la société SEGILOG
- Adoption de la Convention Territoriale Globale pour le maintien et le développement des services aux familles,
- Adoption du rapport de la session du 23 juin 2021 de la CLECT sur l'application du régime dérogatoire de la révision libre des attributions de compensation de la communauté de communes des Coëvrons lors.

Plusieurs points d'information ont été abordés sur l'activité des commissions municipales (urbanisme et environnement, bâtiments communaux, voiries et sécurité).

- Camping-car Park : bilan saison estivale 2021 et bilan d'activités depuis 2017

- Bilan navettes été 2021, le bilan de cette année a révélé qu'aucune personne n'avait utilisé le transport cet été, il est décidé de ne pas reconduire l'opération en 2022.

- Devant la très faible fréquentation de l'accueil physique et téléphonique le samedi matin à la mairie de Sainte-Suzanne il est proposé de faire un test avec une ouverture seulement le premier samedi de chaque mois

Des rapports d'activité ont fait également l'objet d'une présentation conformément aux obligations réglementaires, notamment le rapport d'activité du SBEMS (Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe) et du service environnement/service valorisation des déchets de la communauté de communes des Coëvrons

Vous pouvez retrouver tous les comptes-rendus du Conseil municipal sur le site internet de la commune : <https://www.ste.suzanne.com>

Permanence des élus - le Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes et le Maire Délégué de Chammes : reçoivent sur rendez-vous , la prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10

Départ Emilie Lambert



Emilie Lambert, Directrice des Services de la commune depuis 2004, va quitter ses fonctions au sein de la Mairie de Sainte-Suzanne-et-Chammes le 1er novembre pour rejoindre les services de la Communauté de Communes des Coëvrons.

Après 17 ans d'un engagement et d'une disponibilité sans faille au service de l'action municipale, Emilie est devenue au fil des années la personne ressource pour tout le personnel municipal ; instaurant, par sa disponibilité et sa bienveillance, une ambiance de travail qui a permis de construire une équipe soudée et dynamique.

Collaboratrice appréciée des maires et des élus municipaux qui se sont succédés ces dernières années, elle a su se rendre indispensable auprès de tous par la connaissance des dossiers municipaux, sa compétence dans leur gestion et la qualité de ses relations avec les habitants.

Plus récemment, lors de la période complexe des dernières élections municipales avec la crise du COVID, elle a durant plusieurs mois assuré avec le personnel municipal la continuité de l'action des services communaux dans l'attente de l'élection du nouveau Maire.

Elle fut également d'une aide précieuse pour accompagner tous les nouveaux élus dans leur prise de fonction.

C'est avec beaucoup d'émotion et de regret que nous la voyons partir vers d'autres horizons, tout en nous réjouissant de cette évolution professionnelle qui s'ouvre à Elle.

L'ensemble de l'équipe municipale lui souhaite une grande réussite dans ses nouvelles fonctions.

Nos élus sur le terrain



Chaque mois cette rubrique présente un des 19 élus du Conseil municipal, maire délégué, maire adjoint ou conseiller municipal. Tous œuvrent au projet de mandature, dans différentes commissions. Ce mois-ci l'élue sur le terrain est **Claudine Mésange**.

Claudine Mésange élue référente culture et dans la commission ainée, enfance et jeunesse, cohésion sociale. Elle participe également au CCAS et fait partie du groupe de travail sur le projet d'épôle de santé suite au départ de deux médecins du cabinet médical.

« Mon métier, infirmière, est un projet depuis ma plus tendre enfance où le souci des autres a toujours été prégnant. J'ai vécu 40 ans en Maine et Loire où je me suis engagée dans de nombreuses associations et pour ma commune.

Je suis une passionnée de théâtre et d'histoire, c'est ce qui m'a conduit en Mayenne en 2006 et notamment Sainte-Suzanne-et-Chammes pour laquelle j'ai envie de donner du temps et pouvoir avec cette nouvelle équipe, m'engager dans des projets qui feront évoluer notre belle commune et faire en sorte que les Suzannais et Camélesiens, jeunes et moins jeunes aient envie d'y rester ».

Commission environnement

La commune s'efforce de trouver un équilibre arboré dans les différents espaces fréquentés par nos visiteurs ; ceci à travers le plan de gestion mis en œuvre par la commission environnement. Il s'agit d'assurer d'une part le renouvellement de haies vieillissantes comme à la jonction des terrains de foot. Une haie de thuyas a fait place à 135 plants de charmille.

D'autre part, à l'automne, des arbres de hautes tiges vont être replantés square de Sulzheim, en remplacement de marronniers qui s'avèrent dangereux particulièrement au niveau du stationnement des voitures. Sur le parking des Charrières, 2 arbres vont être replantés sur l'îlot central, actuellement en pelouse.

De la même façon, 3 arbres seront replantés dans le parc de la Butte -Verte et également dans l'espace à proximité de l'Erve sur le chemin du Pont-Neuf. Les haies du camping car Park vont être regarnies en charmille ; tout ceci prend en compte également l'entretien que génèrent ces plantations et l'envergure de leur futur développement.



Amicale de l'Erve

Dimanche 26 septembre a eu lieu le repas annuel qui a été concocté par Véronique et servi par Léa et Thibault. Merci pour l'animation qui a créé une bonne ambiance. Ce fût l'occasion de fêter les 90 ans de Georges Rouland.



Monsieur Didier ECHIVARD, maire délégué nous accompagnait toute cette journée, et pour terminer la journée des jeux de cartes et un goûter en soirée.

**AIR NATURE**
MOTOCULTURE
LM53
ISEKI
VENTES - RÉPARATIONS - LOCATIONS
Tél. 02 43 37 33 02
Carrefour Louvigné/Argentré-53210 LOUVIGNÉ
Maryan LANDAIS : 06 27 22 41 68
airnature@orange.fr
site internet : www.airnature.fr

PEINTURE - VITRERIE
RAVALEMENT de FAÇADES
REVÊTEMENTS de SOLS et MURS
DAVOUST DÉCORS
02 43 01 44 17
12, rue de l'Erve - 53270 Chammes



Hôtel**
Slogis
Beauséjour
Restaurant Traiteur
Sandrine et Stéphane Huchet
4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

Reprise des activités à l'école



Lundi 18 octobre, les élèves de la classe maternelle sont allés voir un spectacle au Pôle Culturel des Coëvrons intitulé "Sous les jupes de ma mère", dans le respect du protocole sanitaire.

Aux premières loges, ce premier spectacle dans le cadre scolaire, pour beaucoup, les a bien captivés ! Ils étaient donc ravis d'écouter ce spectacle gestuel & musical et (surtout!) très heureux de monter dans le car...! " et aussi ... les enfants des deux classes renouent avec les sorties, puisqu'ils peuvent retourner depuis le début de l'année, à la bibliothèque de Sainte-Suzanne.

Un bonheur de (re)découvrir des livres, raconte-tapis, d'écouter les histoires de Dany, et de pouvoir emprunter un livre que les enfants rapportent à la maison !



Bourse aux jouets



La bourse aux jouets se tenait à la salle des fêtes Adrien Hardouin de Chammes, organisée par l'APE le dimanche 17 octobre dernier. A bien fonctionné de nombreux jouets exposés ont trouvé de nouveaux propriétaires qui feront le bonheur d'enfants dans d'autres maisons.



ADP Elec
David PÉRICHET ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

☎ 06 15 67 69 75
✉ david.perichet@adpelec.fr ● adpelec.fr
📍 53270 SAINTE-SUZANNE & CHAMMES

LAMY AMBULANCES
V.S.L. TAXIS
MINIBUS

☎ 02 43 01 40 01
ZA des Coëvrons - 53270 Ste SUZANNE

5 rue des grands jardins
53270 Ste SUZANNE ET CHAMMES
0243697359 / 0611325801
16 place Ambroise de Loré

HARNOIS JM / Valérie
TRAITEUR
jm-harnois@orange.fr

la cabane

Cantine Scolaire



La municipalité de Sainte-Suzanne-et-Chammes, dispose d'un restaurant scolaire situé à Chammes, pour les écoles des 2 communes. Des menus équilibrés sont préparés et cuisinés par la responsable Véronique ROGUET secondée de Martine JOST.

Les enfants qui déjeunent à la cantine ont des repas élaborés à partir de produits bio et locaux, fournis par des producteurs locaux. A Chammes, les repas sont servis aux enfants sous forme de self, avec port du masque au cours des déplacements dans le réfectoire afin de respecter les règles sanitaires.

À Sainte-Suzanne, les enfants de maternelle sont servis à table par Marie-Claire GLASSIER et Martine JOST. Les plus grands viennent se faire servir sous forme de self auprès de Florence CABALLERO, en respectant le port du masque. Le prix du repas est de 3,20 € pour un enfant et de 6,00 € pour un enseignant.



Départ Michel Delétang

Le samedi 16 octobre dernier, les employés municipaux et le bureau du conseil municipal, se sont retrouvés à midi pour fêter le départ en retraite de Michel Delétang, non pas parce que nous étions contents qu'il parte, mais parce qu'il mérite son arrivée dans le monde des retraités, avec toutes ces années aux services de la commune, presque 24 heures sur 24.

Il est le plus ancien en poste à la mairie, il restera encore un moment le référent pour l'équipe qui le remplace, ils n'hésiteront pas à le solliciter pour un conseil, un avis, une question sur l'histoire des travaux dans la commune.



Il lui a été offert un séjour dans un château, où il pourra profiter d'un moment en villégiature, des chocolats, son pécher mignon et Nelly, sa femme, un joli bouquet de fleurs.

Bonne retraite Michel, il est temps de profiter de ce moment tant attendu pour toi, tu pourras profiter de tes enfants, petits enfants et de tous ces moments de la vie qui mettent du baume au cœur.

Les Amis de Sainte-Suzanne.

Après une année 2020 très morose, sans assemblée générale, sans visite si ce n'est l'opération Merci des Coëvrons durant l'été 2020 auprès des personnels soignants ayant gagné un séjour dans notre territoire, les Amis de Sainte-Suzanne ont pu de nouveau œuvrer en 2021 !

Au début ce n'était pas gagné : non autorisation de la Nuit Romantique (en commun avec Médiéville) par le préfet une semaine avant alors que tout était prêt, jauge limitée à 6 dont le guide pour les visites extérieures, port du masque en extérieur ...

Puis les choses se sont améliorées au cours de l'été, les visiteurs ont été au rendez-vous (une trentaine de groupes soit 40% de moins que les années avant COVID) et ont été satisfaits du site et de la prestation des guides bénévoles (à ce sujet si vous avez envie d'apprendre et de transmettre l'histoire du village, nous formons et embauchons de nouveaux guides !).



Mais il n'y a pas que les visites : le prix Roland Gaillard remis avec Médiéville le 19 septembre à Christiane Le Roy (1^{er} prix de 300€), le jardin médiéval qui a continué ses activités facilitées par l'adduction d'eau, le défilé Fashion Historik avec le CIAP, le jeu de piste sur base de cartes postales anciennes toujours avec le CIAP et dans la série, la conférence sur les moulins à Papier le 4 septembre et après la balade à 2 voix musicale dans la cité.

Et ce n'est pas fini, nous tiendrons notre assemblée générale le 20 novembre à 17h à la salle Fernand Bourdin (des Fêtes), il est toujours temps de nous rejoindre. (adhésion annuelle 20€/personne).

Vincent HOULLIERE
Président des ASS



Journée citoyenne.



Début du chantier 08h00

La municipalité a organisé la première journée citoyenne le samedi 23 octobre dernier, une dizaine de volontaires ont répondu à l'appel. Nous avons voulu renouveler ces journées qui permettaient aux suzannais de participer à l'entretien du patrimoine des chemins et des sentiers pour le plaisir de tous.

Le rendez-vous était donné à 8h00 à la salle du conseil municipal pour commencer la journée après un petit café et un croissant. Après ce moment de réconfort les bénévoles se sont dirigés vers le chemin de la Mule blanche, chacun armé de son matériel de débroussaillage : serpes, sécateurs, échelles, etc...

Après 4h30 d'effort dans une ambiance conviviale et plutôt bon-enfant, le chemin avait changé d'allure. La débroussailleuse avait nettoyé le bas du mur et dégagé un passage pour faciliter l'accès aux bénévoles. Toutes les branches coupées ont été regroupées afin que le personnel communal puisse venir le chercher avec le tracteur. La mousse a été grattée soigneusement sur le mur, le lierre en grande partie retiré, les ronces et autres végétations indésirables également. En fin de matinée, les volontaires étaient contents du travail accompli, avec la constatation que le chemin avait vraiment changé d'allure.

Le temps était venu de ranger le matériel en attendant une nouvelle journée citoyenne. Ils se sont retrouvés de nouveau dans la salle du conseil pour « casser une petite croûte » ensemble, et prolonger la journée autour de la table.

Ce premier chantier a permis de retrouver des murs de jardins qui vu leur état vont devoir l'objet d'un chantier de restauration pour réouvrir cette espace à tous les amoureux de sainte Suzanne.

Nous espérons que la prochaine journée citoyenne aura encore plus de succès et que nous pourrons continuer encore plus nombreux à restaurer et entretenir le patrimoine de notre cité afin que les habitants, les promeneurs de passage et les touristes puissent trouver une promenade de la poterne des plus agréables à faire.



Fin de chantier 13h00

Travaux sur le terrain de boules parking salle Maxime Létard



Lundi 11 octobre, les amateurs de pétanque de l'Amicale du Fil d'argent se sont donnés rendez-vous sur le terrain de pétanque, à proximité de la salle Maxime-Létard, afin d'y épandre le sable que les employés de la commune avaient déchargé en petits tas sur ce terrain où la pratique de la pétanque était devenue difficile.

Dès 9h30, équipés de pelles, de râteliers, de rouleaux, les bénévoles disponibles ce matin-là se sont mis au travail, et, en un peu moins d'une heure et demie, le terrain de pétanque a retrouvé une « nouvelle jeunesse ».

Merci à la Communauté de communes et à ses employés qui, en plus d'avoir amené le sable, ont parfaitement nettoyé le terrain. Merci à ceux qui ont participé à l'épandage du sable (voir photo).

Rappelons que l'activité pétanque a lieu tous les lundis, à 14 heures (heure d'été) ; ce sera à 13h30 à partir du lundi 8 novembre. Cette activité est ouverte à tous, joueurs confirmés ou joueurs débutants. Nous vous attendons nombreux à nous rejoindre pour étoffer notre effectif.

Le responsable de l'activité pétanque
Jean-Claude BOUTELOUP

Francs-Tireurs-Suzannais Section randonnée.



Les randonneurs étaient heureux de se retrouver nombreux à Jublains pour marcher sur les sentiers qu'ils empruntent souvent.

Deux randonnées étaient organisées le matin, ils ont apprécié cette belle journée automnale. Un repas les attendait au restaurant « La Cella », cette randonnée restaurant était prévue avant le confinement.

L'après-midi, certains ont continué de marcher, d'autres ont sorti les boules pour une partie de pétanque.

Ils se retrouvent le mercredi après-midi, tous les quinze jours les semaines impaires.

Si vous souhaitez marcher avec nous vous serez les bienvenus.

Deux randonnées sont proposées une petite d'environ 7km et une grande d'environ 11km.

Pour tout renseignement contacter Dany Lefeuvre au 02 43 01 41 91.

Campagne d'automne du GDON

Le GDON de Sainte-Suzanne-et-Chammes (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles) est reparti pour une campagne de lutte collective afin de réguler les populations, cette campagne de piégeage de 6 semaines a été lancée le 15 octobre dernier. Des bénévoles se relayeront tous les jours pendant cette période pour relever les cages et prélever les ragondins. Le rendez-vous était donc donné au 15 octobre, au local proche de l'atelier municipal.



Après un petit café, histoire de bien commencer la journée, les bénévoles se sont répartis les cages dans leurs véhicules pour aller les mettre en place aux différents endroits repérés auparavant par les bénévoles. Ces campagnes permettent de réduire le nombre sans cesse grandissant de ces nuisibles. Il sera fait une campagne de 3 semaines sur Sainte-Suzanne et une autre de 3 semaines sur Chammes. Les 40 cages sont réparties tout au long de la rivière, des lagunes, des plans d'eau, en fonction de la présence de ragondins détectée par les bénévoles.

Une autre campagne sera programmée au printemps prochain.



Musique pour tous.

Moins d'un an après sa naissance en 2001, « *Musique pour tous* » est devenue « **Musiques pour tous** », une association créée sous l'impulsion de Jean Foison professeur de piano, à l'époque jeune retraité, désireux d'aider à la promotion de jeunes virtuoses, pianistes bien sûr, mais aussi violonistes, chanteurs et autres artistes confirmés. Après des débuts discrets, l'association s'est développée progressivement, avec comme ambition, « **de promouvoir la connaissance de la musique, par le moyen de concerts expliqués et d'échanges musicaux pour tout public** ».

Des aides financières ayant permis l'acquisition d'un piano, Patrick Duquesne, l'un des membres fondateurs aujourd'hui décédé, a alors lancé l'opération « **piano baladeur** ». Transporté avec les moyens du bord, ce piano a servi à proposer des concerts à l'hôpital et dans des maisons de retraite.

Le **CIAP** (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) a régulièrement confié à l'association l'organisation de concerts au Château de Sainte-Suzanne comme au musée de Jublains.

De 2010 à 2014, l'association a offert chaque année un prix destiné au 4^{ème} finaliste du **concours international de piano de Mayenne**, créé par Philippe Vert et Jean-Christophe Bergeon. Depuis 2015, c'est le 1^{er} prix du **concours national de Mayenne** que l'association récompensait. Pour la première fois, il avait été attribué à Dimitri Weissenberg, petit-fils du virtuose Alexis Weissenberg.

La **commune** a toujours aidé l'association, mettant la salle socioculturelle à disposition, ce qui permettait de produire huit à dix concerts par an, quand les conditions sanitaires le permettaient.

Le **1^{er} octobre 2021**, cette association a dû être dissoute, par manque de candidature pour assurer le renouvellement de son comité directeur, mais nul doute que les souvenirs resteront, et qui sait ?

Quelques moments forts de cette partie de la vie associative de notre commune :

Des talents et des sourires qui en disent long

Christian (le frère de Jean) et **Claire** (la fille de Christian) ont plusieurs fois produit, seuls ou avec **Jean Foison**, des concerts de haute qualité mêlant virtuosité et sympathie et qui ont toujours ravi, et quelque part enrichi, les spectateurs.



Musique Tzigane par Iacob MACIUCA (juin 2010)



Les quatre musiciens jouant sur des instruments adaptés à cette musique, violon, cymbalum, contrebasse, piano, ont participé aux Folles journées de Nantes et accepté de venir à Sainte Suzanne. Leur participation a donné un concert d'une ambiance exceptionnelle qui a enchanté petits et grands.

Spectacle Jacques Brel aux Îles Marquises (2012)

Spectacle organisé par Médiéville 53 avec le concours de Spectacle et Chevalerie et de Musiques pour tous. Pendant que les images, projetées par Roland Gaillard, défilaient sur l'écran, Gérard Morteveille, Gilles Raab et Claudine Mésange ont parcouru quelques pages de l'ouvrage (« Tu leur diras ») de sa dernière compagne. Gilles Raab a chanté quelques chansons de Jacques Brel accompagné par Jean Foison.



Chœur de chambre Clodoald

Les Divas Romantiques (mai 2012)

Deux concerts sur un thème apprécié des mélomanes : la musique vocale romantique.

Le duo Arrin(juin 2012)

Un canevas de Compositions Originales : Classique, traditionnels européens, 'Gipsy'jazz'. Composé d'**Andréa Ingham** à la flûte traversière, chant et **Richard Heaney** compositeur, guitariste, chant. Avec une rare constance, ils ont su séduire un large auditoire : France, Grande-Bretagne, Irlande, Pays-Bas, le duo gagne une réputation internationale



Musique pour tous, suite.

Le Carnaval des Animaux (novembre 2013)



Le quatuor de saxophones "Les Quatrophonistes" et le comédien **Virgile Coignard** présentent ici une version originale du "carnaval des animaux" accompagnée du texte truffé de jeux de mots de l'humoriste Francis Blanche. Un spectacle amusant où la musique et le théâtre se mêlent pour le plaisir des petits et des grands.

Trio de musique Klezmer et roumaine (mars 2015)

Gaëlle-Sara Branthomme (violoncelle), **Amit Weisberger** (violon), **Mihai Trestian** (cymbalum). Ils sont trois, mais leur bivalence fait qu'ils correspondent à cinq: le violoniste et la violoncelliste sont également chanteurs. Ils sont accompagnés par un éblouissant virtuose du cymbalum (instrument à cordes frappées par des baguettes et ancêtre du piano).



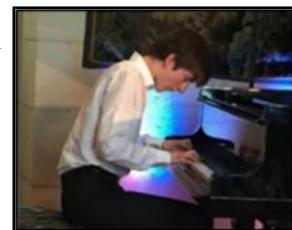
Hommage à Jean Déré (mai 2015)



Prix de Rome de musique, **Jean Déré** vécut à Sainte-Suzanne et y est décédé en 1970. C'est en son honneur que **Jean Foison** et **Jean-Claude Dorizon** ont organisé ce concert. Musicologue, **Christiane Detrez-Lagny** a évoqué la vie des musiciens pendant la Grande Guerre. Puis le **trio Thalberg** a joué quelques morceaux contemporains de Jean Déré. **Frédéric Borsarello** a joué le « Chant Héroïque » de Jean Déré sur le « Poilu », surnom donné au violoncelle construit sur le front avec des caisses de munitions.

Le concert de Théotime Gillot (octobre 2020)

Après avoir obtenu le 1er prix du concours national de piano de Mayenne, il remporte en 2019, le 4ième prix du concours international de cette même ville. Étudiant au conservatoire national supérieur de Paris depuis 2018. Il préparait également le concours "jeune Chopin" fin Octobre 2020 à Martigny en Suisse. Concours où il a obtenu un brillant second prix.



Retour du raid marocain.

Après un périple de 6000 km, environ, où nous avons découvert des paysages aussi bien magnifiques que désertiques nous sommes d'abord passés au dispensaire laisser du matériel médical, c'était une des missions de ce raid marocain.

Les responsables du dispensaire nous avaient réservé un accueil particulièrement chaleureux, que nous ne sommes pas prêts d'oublier.

Une fois rendu dans un petit village, pour la deuxième partie de notre mission, où se trouve l'école à côté de la localité d'Et-Taous.

Et-Taous est une commune marocaine de la province Errachidia, dans la région de Meknès-Tafilalet.

Nous avons aussi apporté des fournitures scolaires dans cette partie du Maroc qui est totalement désertique. Ce fût une magnifique expérience et nous remercions toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ce raid, il restera un souvenir inoubliable.



Les responsables du dispensaire



Fermeture exceptionnelle de la Mairie

La mairie sera exceptionnellement fermée tous les samedis du mois de novembre.

Secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10

Adresse mail : contact @ ste-suzanne.com

Lundi : fermée

Mardi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Mercredi : fermée

Jeudi : 9h00 à 12h30

Vendredi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

1^{er} samedi du mois : 9h00 à 12h00



Accès aux soins : adoptez les bons réflexes !



Le jour
En semaine de 8h à 20h

Je contacte en priorité mon médecin traitant ou en cas d'absence un autre cabinet médical



En cas d'urgence seulement, j'appelle le

15



Le soir à partir de 20h, le week-end, les jours fériés et pendant les ponts

J'ai un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux

Je ne me déplace pas aux urgences, j'appelle le

116 117

pour le médecin de garde

ou

15

en cas d'urgence vitale



Je reçois des conseils médicaux par téléphone



Je suis informé du lieu où consulter le médecin de garde le plus proche



Je reçois la visite d'un médecin de garde



Je suis pris en charge à l'hôpital



Animations du mois de novembre à Sainte Suzanne-et-Chammes

Bibliothèque : Ouverture le samedi matin de 10h30 à 12h30, le pass sanitaire est exigé.

Vendredi 05 novembre : réunion publique secteur de la campagne à 18h30 salle des fêtes Fernand Bourdin

Jeudi 11 novembre

11h00 Cérémonie commémorative à Chammes (Monument aux morts)

Samedi 13 novembre

16h00 assemblée générale de Médiéville53, salle des associations.

Mercredi 17 novembre

Randonnée pédestre à St Thomas-de-Courceriers FTS

Rendez-vous : place de l'église 14h00

Petite randonnée à St Thomas-de-Courceriers - circuit de 7km

Grande randonnée à St Thomas-de-Courceriers - circuit de 11km

Rendez-vous à 13h30- Parking de covoiturage "les Grands-Prés" (route d'Évron)

Vendredi 19 novembre :

réunion publique secteur de Chammes à 18h30 salle Adrien Hardouin

Samedi 20 novembre

17h00 assemblée générale des Amis de Sainte-Suzanne, salle Fernand Bourdin.

Mercredi 24 novembre

Randonnée pédestre à Sainte-Suzanne-et-Chammes FTS

Rendez-vous : salle des fêtes Fernand Bourdin

Rendez-vous à 13h30- salle des fêtes Fernand Bourdin

Randonnée suivie d'un goûter.

Samedi 27 novembre

12h00 repas des aînés salle Fernand Bourdin (Sainte-Suzanne) **(Repas reporté ultérieurement en raison de la COVID 19)**

Dimanche 28 novembre

Cérémonie de la Sainte-Barbe et de la Sainte-Cécile. AMSS

Vendredi 03 décembre :

réunion publique secteur de la rivière à 18h30 salle des fêtes Fernand Bourdin à Sainte-Suzanne

Dimanche 05 décembre

12 h00 repas des aînés salle Adrien Hardouin (Chammes) **(Repas reporté ultérieurement en raison de la COVID 19)**

Samedi 11 décembre

20h30 salle Maxime Létard concert de la Sainte-Cécile AMSS

Dimanche 12 décembre

14h00 salle Maxime Létard concert de la Sainte-Cécile AMSS

14h à 18h salon du livre au moulin du petit Gohard avec une dizaine d'auteurs

Vendredi 17 décembre :

réunion publique secteur de la cité à 18h30 salle des fêtes Fernand Bourdin

Dimanche 19 décembre

10h00/18h00 marché de Noël dans la cité Médiéville 53

Vivéco

HORAIRES Annie

Du Lundi au Samedi :
8h-13h / 16h-19h30
Fermé le mercredi
(sauf 15 juin au 15 sept.)

02 43 01 97 92 Dimanche et Jours fériés : 8h-13h

24 bis rue des Coëvrons - 53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

• Construis les monuments de la Mayenne

Découpez, coloriez puis collez... c'est gagné ! Château, statue, église et autres monuments colorés se repèrent à leur grande taille, leurs beaux matériaux ou leur mise en valeur dans l'espace public. Après avoir repéré leurs photos dans les salles d'exposition, les bâtiments prennent vie grâce aux mains des enfants. Les silhouettes des bâtiments de papier se superposent sur une carte pour former une grande frise des monuments de la Mayenne.

Mardi 2 novembre à 10h30, jeudi 4 novembre à 10h30, pour les enfants de 5 à 7 ans, durée : 1h30, tarifs : 2€

• « Fabrique ton Paper Toys, Monuments de la Mayenne »

Ouvrez le livre-jeu « Paper Toys, les monuments de la Mayenne » puis partez à la recherche des neuf monuments sélectionnés dans les salles du CIAP. Quelques devinettes, du découpage et quelques traits de colle plus tard, un monument en volume est posé sur la carte géante de la Mayenne. Les enfants rapportent à la maison leur grande maquette de monument et la fiche d'informations associée à leur production.

Mardi 2 novembre à 14h, jeudi 4 novembre à 14h, pour les enfants de 8 à 12 ans, durée : 2h, tarifs : 5€

• Parcours-jeux en famille : « Les mots du château »

Pour s'amuser avec les mots de l'architecture des châteaux, les salles du CIAP s'adaptent et accueillent plus d'une dizaine de rébus en trois dimensions. Constitués par de véritables objets, ces rébus permettent d'identifier et de nommer des éléments appartenant à la forteresse de Sainte-Suzanne. Récupérez un livret-jeu à compléter à l'accueil puis amusez-vous en famille.

Dimanche 7 novembre de 10h à 17h, salles du Ciap, gratuit

• « On remonte le temps »

Laissez-vous transporter dans les coulisses de l'Histoire de la Mayenne en compagnie d'un médiateur qui vous emmène à la découverte d'un monument emblématique, d'un matériau caractéristique ou d'un objet insolite. Une belle occasion d'échanger en quelques dizaines de minutes avec le public sur les lieux et les hommes qui ont marqué durablement le territoire.

Jeudi 11 novembre à 15h30, 16h et 16h3, CIAP, tarif : entrée du CIAP

• Visite du CIAP : « Voyage en Mayenne, le territoire en 10 cartes postales »

Un visiteur séjournant en Mayenne a adressé au CIAP dix cartes postales relatant son itinéraire touristique sur des lieux emblématiques du département. Les cartes postales annotées de ses impressions sont accompagnées de questionnements énigmatiques sur l'histoire des sites visités. En compagnie du public, le médiateur répond à ces interrogations et retrace les principales caractéristiques de la Mayenne grâce à ces dix sites emblématiques.

Dimanche 14 novembre à 15h30, CIAP, tarif : entrée du CIAP + 2€

• Escape game : « Sauvez le roi ! »

Baron de Sainte-Suzanne, Guillaume Fouquet de la Varenne doit accueillir son ami Henri IV alors que des rumeurs d'attentat se multiplient sur la personne royale. Votre mission : collaborer entre joueurs pour éviter l'assassinat du roi de France lors de son séjour au logis de Sainte-Suzanne. Énigmes, recherche d'indices et jeux de manipulation vous conduiront peut-être dans l'ambiance des appartements du début du 17^e siècle.

Dimanche 21 novembre à 15h, CIAP, tarifs : 10 €, 8€, 6€ - Pass famille 30 € (2 adultes + 2 enfants)

Réservations au 02 43 58 13 00, places limitées



• Visite-atelier : « la peinture murale »

Des grottes ornées de la grotte Mayenne-Sciences aux peintures murales recensées dans les nombreuses églises du département, un médiateur décrypte avec le public le sens des images et raconte l'art et la manière de les concevoir.

Ensuite, place à la pratique ! Les participants pourront mélanger leurs pigments et réaliser une production peinte sur un plaque d'enduit préparé pour l'occasion.

Dimanche 28 novembre à 15h30, CIAP, tarif : entrée du CIAP + 2€



Autrefois, dans notre bocage mayennais, quand une personne mourait, la coutume voulait que l'on arrête les horloges, que l'on ferme les volets avant d'appeler le bedeau pour formaliser l'enterrement. Les cloches du village sonnaient alors neuf coups de volée si le défunt était un homme et sept s'il s'agissait d'une femme.

Le curé faisait appel à des « porteurs de morts » pour transporter le corps du domicile à l'église et de l'église au cimetière. Ces « porteurs de morts » étaient pour la plupart des garçons de ferme qui gagnaient quelques sous en rendant ce service. Rappelons qu'il existait jusque dans les années 1970 des classes d'enterrement, de la première à la troisième classe en fonction des moyens financiers des familles.

Il est évident que pour les plus indigents, la cérémonie était très limitée, les corps étaient bénis devant l'église pour finir dans la fosse commune.

A la fin du XIX^{ème} siècle, le curé de Sainte-Suzanne, l'Abbé Monguillon, déplore que pour les plus pauvres des Suzannais, et ils étaient nombreux, il était difficile de trouver des gens qui consentent à les porter en terre.



Comme ils n'espéraient aucune contribution, les porteurs de morts se faisaient rares ou bien se présentaient en blouse et en habits déchirés et malpropres. Pour remédier au problème et rendre plus digne l'enterrement des plus pauvres, l'Abbé Monguillon proposa au Maire un projet de règlement que le conseil municipal adopta en séance du 9 février 1874.

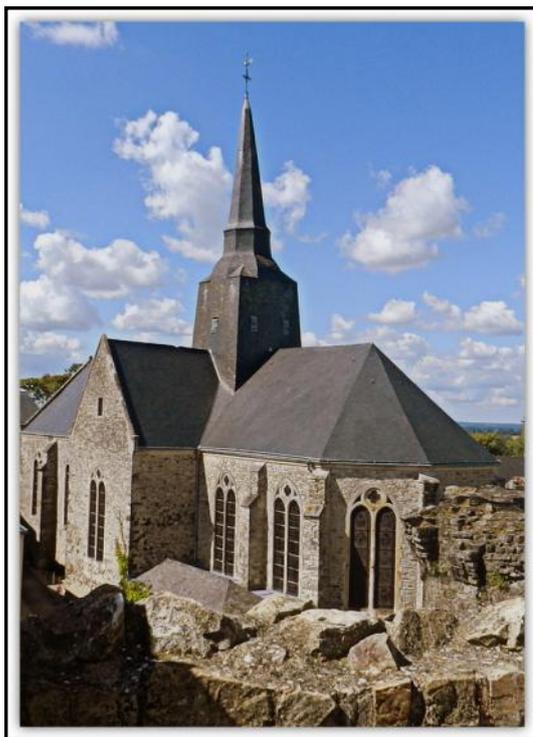
En voici quelques principes :

Monsieur le Curé décidera du nombre de porteurs dont la présence sera indispensable : 4 en général, moins s'il s'agit d'un enfant, 6 lorsqu'il sera nécessaire en raison de la distance et de la pesanteur du corps.

Les porteurs seront nommés par le maire sur présentation de monsieur le curé, auquel est accordé le droit de réprimande. Il pourra demander le remplacement de ceux qui ne rempliront pas convenablement leurs fonctions.

Monsieur le curé est chargé de subvenir « par un moyen quelconque » aux frais de costumes des porteurs. Les porteurs devront être revêtus de cet uniforme lors des cérémonies.

Les porteurs seront payés à des tarifs différents suivant la classe de cérémonie : 5 Francs par porteur pour la 1^{ère} classe, 3 Francs pour la 2^{ème} classe et 1,50 francs pour la 3^{ème} classe. Un supplément de 50 centimes pour la 1^{ère} classe et 25 centimes pour chacune des autres leur sera accordé pour chaque kilomètre supplémentaire à partir de la rue Neuve (aujourd'hui rue Henri IV) pour les corps amenés de la campagne. Tout adulte défunt inscrit sur la liste de Bienfaisance sera transporté gratuitement par les porteurs.



Les porteurs assisteront pieusement à la cérémonie. Ils ne pourront s'absenter sans autorisation de monsieur le curé « sous peine d'une retenue que le dit curé pourra faire sur leur rétribution ».

Les porteurs n'auront pas le droit d'exiger ni même de réclamer le moindre rafraîchissement, et les familles sont invitées à n'en jamais donner qu'en raison de la chaleur et de l'éloignement, qu'appréciera monsieur le curé ».

L'Histoire ne dit pas si après ces règlements, les porteurs de morts ont été plus nombreux à se présenter auprès de monsieur le curé et monsieur le maire.

Pourquoi les croque-morts s'appellent-ils ainsi ?

Leur nom participe à leur réputation lugubre. Pourtant, l'origine du mot «croque-mort», apparu au XVIII^{ème} siècle, est purement linguistique.

En vieux français, «croquer» était à l'époque un synonyme de «faire disparaître». Une origine attestée par l'Académie française et par le linguiste Alain Rey dans le Dictionnaire historique de la langue française.

Le croque-mort est donc celui qui fait disparaître les morts, au sens figuré, c'est-à-dire qui les enterre. Le terme est également très proche du mot sarcophage, issu du grec ancien, et qui signifie «mangeur de chair».

L'idée répandue voulant que le croque-mort s'appelle ainsi parce qu'il avait l'habitude de croquer un orteil du mort pour s'assurer de son décès, est quant à elle une légende urbaine.